

assez de calme. M. Duvergier de Lérouville, l'historien du régime parlementaire, l'emportera sur M. de Champagny, l'historien des Césars pour le fauteuil de M. Berryer ; celui de M. Empis sera donné soit à M. Th. Gautier, soit à M. A. Barbier, plus vraisemblablement à ce dernier ; celui de M. Viennet paraît devoir échouer sans contestation à M. Boussoville.

La Cour se rendra à Fontainebleau dans les premiers jours de Mai. Le prince Napoléon a dû avoir aujourd'hui à Naples une entrevue avec son beau père le roi Victor-Emmanuel. Ce soir inauguration de la nouvelle salle du vaudeville.

Ch. CAHOT.

Paris, vendredi 23 avril.

On dit que M. Frère-Orban s'est résolu avant de quitter Paris à présenter au gouvernement français un nouveau projet de convention. Sa raideur et son ton cassant seraient étonnants, tout à fait inutiles devant les résolutions arrêtées du gouvernement français.

Le public, comme j'ai eu souvent occasion de vous le répéter, s'étonne de la longueur de ces négociations et commence à s'inquiéter assez sérieusement, parce qu'il a peine à comprendre qu'une si mince affaire internationale puisse exiger tant de pourparlers ; il se rappelle la promptitude avec laquelle ont été menées les négociations des traités de commerce. Nous ne croyons pas cependant que cette affaire doive rester pendante durant toute la période électorale ce serait une sorte d'épée de Damoclès que généraliserait fort les électeurs. J'entends dire que le gouvernement fera très prochainement une déclaration portant que la question débattue entre la France et la Belgique n'a aucun caractère politique.

Le voyage du prince Napoléon intrigue fort le monde politique. L'avis général est que le Prince est chargé de conclure définitivement la triple alliance entre l'Autriche, l'Italie et la France, alliance à laquelle il ne manquerait plus dès à présent que l'acte seul des signatures.

J. Richard propose de mettre hors la loi du suffrage universel ceux des sept députés qui votèrent contre la loi sur la presse et qui furent appelés les sept sages de la Grèce. M. de Geiger ayant été nommé sénateur et M. Et. Fould ayant donné sa démission, il ne reste plus que MM. Creuzet, Delamarre, Noussibier, Calley Saint-Faul et Granier de Cassagnac, qui vont de nouveau solliciter les suffrages des électeurs.

Parmi les députés on sait que les élections auront lieu les 23 et 24 Mai, et je dois vous dire que comme on ne s'attend pas à une petite session pendant l'été pour la vérification des pouvoirs, on interprète dans un sens défavorable au maintien de la paix la promptitude avec laquelle le gouvernement ouvre la période électorale. Ce n'est pas que tous les députés soient de cet avis ; Un grand nombre adversaires déclarés de la guerre la jugent improbable et impossible. Ce désaccord se retrouve partout.

Le Corps législatif votera probablement aujourd'hui l'ensemble du budget ordinaire ; mais il ne nous paraît pas possible, comme quelques-uns le disaient au début de la séance que la session puisse être close demain. Il y a 26 lois d'intérêt local à l'ordre du jour le projet de loi sur les pensions militaires, le budget extraordinaire, et la loi sur les livrets qui ne doit pas être ajournée. La Chambre ne pourra achever toute cette besogne demain.

Le prince et la princesse Charles de Prusse ont quitté Paris : il n'y aura donc pas de revue au bois de Boulogne en leur honneur.

Le discours de M. de Bismark sur l'antiarisme allemand et sur le droit des Etats du Sud de conserver leur autonomie, n'a pas produit tout l'effet qu'on aurait pu en attendre dans un autre moment. On en est venu à juger manœuvres de guerre les déclarations les plus pacifiques du ministre prussien. Son but, en parlant comme il vient de le faire, serait tout simplement de calmer les susceptibilités d'une partie de l'Allemagne.

Les nouvelles étrangères ne présentent qu'un médiocre intérêt : Les lettres de Lisbonne font craindre une tentative révolutionnaire en Portugal, mais est évidemment ne saurait exercer la moindre influence sur l'état général de l'Europe.

D'Espagne, rien de nouveau. L'emprunt dont la souscription s'est ouverte hier et se clôt aujourd'hui est entièrement couvert et donne du ton aux valeurs espagnoles.

Plusieurs journaux rééditent le bruit démenti par le Constitutionnel, d'une commande de 100,000 fusils Remington, faite par notre gouvernement.

Dans une réunion privée, M. Guérout, directeur de l'Opinion nationale, a fait sa déclaration de foi et a déclaré que la république est impossible.

Dimanche aura lieu au grand amphithéâtre de la Sorbonne un concert, présidé par M. Belmont, donné au profit de la souscription pour le monument à élever à Lamartine. Parmi les artistes qui doivent y figurer se trouvent M. G. Bochmann, un jeune pianiste qui s'est déjà produit dans plusieurs concerts avec un grand succès.

Le Peuple, qui soutient énergiquement la candidature de M. Duvernois, publie le discours prononcé à Gap dans un banquet, par le jeune candidat.

Ch. CAHOT.

BOURSE DE PARIS DU 23 AVRIL.

Le marché s'ouvre au milieu d'un grand calme ; bien habile en effet, celui qui pourrait trouver aujourd'hui le moindre prétexte, soit à la hausse, soit à la baisse de notre rente ; aussi reste-t-elle jusqu'à deux heures à 71.10, tantôt offert et tantôt demandé.

Vers trois heures, une reprise de cinq centimes a lieu et l'on ferme à 71.12 demandé, 71.15 offert.

L'attitude des chemins ne donne rien à signaler ; seul, le Midi baisse de 640 à 600 fr. Cette ligne aurait aussi ses mécomptes. Du reste, il faut s'attendre à voir le revenu kilométrique de tous nos chemins, diminuer à mesure que les réseaux se prolongent, puisqu'on a commencé par les plus fructueux. Ce résultat n'a rien d'affligeant pour les économistes qui doivent comprendre que les chemins de fer sont faits, non pour le bonheur des actionnaires, mais dans l'intérêt du public. C'est ce qui explique la faiblesse des actions et la bonne tenue des obligations.

CELLIER.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE PARIS

Mardi, réunions publiques à la salle Molière et au Pré-au-Clercs. La réunion de la salle Molière a été dissoute.

Celle du Pré-au-Clercs s'est terminée au milieu d'un tapage indescriptible.

M. Lefrançois présidait. L'ordre du jour était : De l'art d'élever des lapins et de s'en faire 3,000 francs de revenu.

M. Geoffroy a la parole. Le lapin est-il ou n'est-il pas un ruminant ? Au reste le fait a peu d'importance, le véritable ordre du jour aurait dû être : de l'art d'abrutir les hommes et de s'en faire trente millions de liste civile.

Premier avertissement de l'autorité.

M. Briosne constate l'influence de la chair du lapin sur l'état physique et moral de ceux qui en font leur nourriture, et approuve ce moyen d'alimentation.

Il classe les genres de lapins et parle du chat.

Ici le président fait observer que le chat entraîne l'orateur hors du sujet et le rappelle à la question.

On emploie, ajoute M. Briosne, pour détruire les lapins, le bâton, le filet, l'instrument vulgairement nommé fusil, et aussi un petit animal qui n'agit que dans l'ombre, qui a soif de sang, qui trahit le lapin, et qui, voulant le faire fuir, le jette entre les mains de son ennemi. — Cet animal, c'est le furet.

Cette partie du discours Briosne, remplie d'allusions, excite l'enthousiasme d'une partie de l'auditoire.

L'orateur termine en adjurant les humains d'imiter la cohésion et la solidarité des lapins, pour obtenir par la réunion le bonheur et la liberté.

Deuxième avertissement. M. Lefrançois cède le fauteuil présidentiel à M. Briosne, et vient contredire ce dernier : « Le lapin dit-il, est très mauvais père de famille ; il exploite les méthodes malthusiennes, et sa manière d'élever ses enfants consiste pour lui à les manger pour leur conserver un père. » Puis il raconte l'histoire d'un chien et d'un lapin : « et, ajoute l'orateur, si le chien a croqué le lapin, c'est que le lapin avait commencé à le taquiner. »

M. Scibille traite la question du lapin au point de vue individualiste. Guerre aux rongeurs.

M. Mathorel entend de traiter la question de la cannicoculture au point de vue culinaire. L'assemblée s'y oppose.

A la fin de la séance, M. Meunier se précipite à la tribune pour déclarer que la réunion de la salle Molière vient d'être dissoute. Il propose un ordre du jour inadmissible.

M. Briosne déclare que la question des lapins a été choisie pour narguer l'autorité, et n'insiste pas pour la continuation de la discussion à une autre séance. M. Gagne propose la question de l'Unité. A ce mot, tempête dans l'auditoire. M. Gagne est bousculé, le président lui refuse la parole, un membre du bureau traite M. Gagne d'agent provocateur, et la réunion se termine au milieu des cris et d'une bousculade générale.

Profession de foi.

M. Heugel communique au Figaro les épreuves d'une très-spirituelle chanson de Nadaud. L'approche des élections en fait une satire de circonstance, et nous nous empressons d'en offrir la primeur à nos abonnés :

PROFESSION DE FOI POUVANT SERVIR A PLUS D'UN CANDIDAT (1).

Paroles et musique par Gustave Nadaud.

Mes chers concitoyens, j'aspire à l'honneur de représenter l'arrondissement de l'empire Que j'ai le bonheur d'habiter. Vous me connaissez, je l'espère ; Etant de maîtrent cent vingt-six, Pour les jeunes gens je suis un père, Pour les anciens je suis un fils.

Je ne ferai pas des promesses Dont abuse tel candidat, Qui ne fait valoir ses richesses Que pour leur devoir son mandat. J'ai sur lui ce grand avantage Que vos intérêts sont les miens ! Les connaissant je les partage, Les partageant je les soutiens.

(1) Musique publiée au Ménestrel, 2 bis, rue Vivienne.

Vos pavés, vos canaux, vos routes, Auront droit à mes premiers soins ; Vos doctrines, je les ai toutes, Je sais par cœur tous vos besoins. Je respecte la loi française Qui fait envie à l'étranger ; Mais, si vous la trouvez mauvaise, Je suis tout prêt à la changer.

Je veux, pour sortir de la crise, Trouver ce qu'on a tant cherché : La hausse de la marchandise Avec la vie à bon marché. Je veux les libertés entières Avec un gouvernement fort, L'élargissement des frontières... Sans guerre et d'un commun accord.

L'instruction obligatoire. Sans contraindre qui que ce soit ; Je veux la paix avec la gloire, Et le sabre à côté du droit. L'agriculture, l'industrie, Les foins, les lins, les vins, les blés Et la grandeur de la patrie... Je veux tout ce que vous voulez.

Faut-il maintenant que je dise Mes principes les plus secrets ? Dût-on accuser ma franchise, Je suis un homme de progrès... De progrès, messieurs, c'est-à-dire D'amour, de lumière et de foi. Si ce rude aveu peut me nuire, Qu'au moins les bons votent pour moi ! Si j'en connaissais un plus juste Qui se présenterait aujourd'hui, A l'instar de Philippe-Auguste, Je m'effacerais devant lui. D'après cela n'est-il pas juste Que tous mes concurrents en chœur, A l'instar de Philippe-Auguste, Se désistent en ma faveur ?

Un mot, un seul mot pour la femme Dont les droits ne sont pas écrits ; Ils sont écrits dans mon programme A l'égal de ceux des maris. J'attends avec quelque espérance Vos vœux librement exprimés, Puisque vous avez l'assurance Qu'un me nommant vous vous nommez Gustave NADAUD.

La lettre du 12 avril, adressée par l'Empereur au ministre d'Etat, inspire au Journal de Paris un article fort remarquable, dans lequel il s'attache à faire ressortir la situation fautive que la publication de cette lettre vient créer au Corps législatif.

Voici un passage intéressant de cet article :

Les doctrines, qu'implique la lettre impériale, ne sont guère plus obligantes pour la nation que la publication, à l'improvise, de cette lettre, n'est agréable pour le Corps législatif et les ministres. Napoléon I^{er} n'apparaît pas seulement dans ce document comme un grand homme et un grand souverain. Il n'apparaît pas seulement comme un homme en qui la nation s'est incarnée, et duquel on peut dire avec admiration ce que l'abbé des deux Chénier dit précisément de lui, mais avec une amertume concentrée, dans son admirable élogie sur le 18 brumaire :

Aujourd'hui dans un homme un peuple est tout entier.

Pas plus en lui qu'en dehors de lui, il n'y a pour ainsi dire plus de peuple ni de France. Lui seul est tout. Il est l'alpha et l'omega. Il est Celui devant lequel nous n'avons tous, petits et grands, qu'à nous abîmer et à nous anéantir, de peur de contredire, si nous restons debout, « les manifestations les plus éclatantes de la volonté divine. » Il est enfin « l'homme qui appelait la France la grande nation, parce qu'il avait développé en elle ces mâles vertus qui fondent des empires. » On a déjà protesté et en excellents termes contre cette prétention que les mâles vertus auraient attendu le règne de Napoléon I^{er} pour se développer chez nous. Si l'on comparait un Français du temps de Guise et de Coligny, du temps de Henri IV, de Richelieu et de la Fronde, même du temps de Napoléon I^{er}, on verrait où est la plus grande somme de mâles vertus, on verrait quels temps furent fertiles en bassesses et quels temps furent féconds en caractères. Mais, ce qui est particulièrement digne d'être remarqué, c'est l'honneur que croit faire Napoléon III au peuple français de lui rappeler que Napoléon I^{er} appelait la France « la grande nation. » La France doit être vraiment bien reconnaissante à Napoléon de ce qu'il daignait la qualifier de grande ! Elle avait bien besoin de ce certificat !

J. J. WEISS.

CHRONIQUE LOCALE.

Dans la soirée de jeudi, alors que notre journal était déjà distribué à nos abonnés depuis plusieurs heures, nous avons reçu une dépêche télégraphique nous apportant une nouvelle d'un intérêt considérable pour nos grands centres industriels.

Dans sa séance du 22 avril, le Corps législatif a voté à l'unanimité les projets de loi portant approbation des conventions intervenues entre l'Etat d'une part, la Compagnie du Nord et la Compagnie française belge d'autre part, pour la construction des diverses lignes de chemin de fer intéressant le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne et la Somme.

Ainsi se trouve assurée l'exécution

d'une ligne particulièrement importante pour notre circonscription : celle de Menin à Toucoing, Roubaix à Somain par Orchies.

Cet heureux résultat n'a été obtenu qu'au prix de longs et généreux efforts. Nous en sommes surtout redevables à l'énergie et à la persévérance de deux députés du Nord, MM. Jules Bramo et Pichon, qui se sont en cette circonstance acquis de nouveaux titres à la reconnaissance de nos populations.

Nous ne l'oublierons pas à l'heure du scrutin. J. REBOUX.

Hier, la préfecture a fait placer dans tout l'arrondissement une dépêche du ministre de l'intérieur, annonçant le vote de la Chambre sur les chemins de fer du Nord. Cette nouvelle a été accueillie avec la plus vive satisfaction à Roubaix, Toucoing et Lannoy. A Cysoing, on a illuminé.

La Mairie de Roubaix était pavée aux couleurs nationales. Notre administration a sans doute voulu prouver ainsi qu'elle s'associait aux sentiments de reconnaissance qu'inspirent à tous nos concitoyens les services éminents qui nous sont rendus par notre courageux représentant, M. Jules Bramo.

Le Journal officiel publie dans sa partie officielle la loi portant qu'il sera fait en 1870 un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1869.

Nous lisons dans le Propagateur :

Nous apprenons la mort de M. Louis Lefort, décédé mercredi soir à l'âge de soixante-neuf ans.

Continuateur de l'œuvre de la Bibliothèque catholique fondée en 1827 par son père, et éditeur d'un grand nombre d'ouvrages religieux et d'éducation, M. Louis Lefort, par son énergie et son intelligente activité, avait élevé son établissement à la hauteur des plus importantes maisons de France.

Entouré de l'estime générale depuis longtemps acquise à la loyauté et à la franchise de son caractère, à sa constante fidélité aux principes, M. Louis Lefort n'a cessé de se préoccuper des moyens d'assurer la grandeur et la prospérité de la ville de Lille. On connaît les différents Mémoires qu'il a publiés à ce sujet. Jusqu'à ses derniers moments, il a recueilli et rédigé des notes qui pourront être consultées avec fruit au point de vue des intérêts de notre ville.

Comme chrétien et comme citoyen, M. Louis Lefort laisse une mémoire justement honorée, et des regrets dont nous nous faisons un devoir d'être ici l'interprète. — H. LEFÈVRE.

Jeudi, en séance du Corps législatif, M. Duvergier, conseiller d'Etat, a annoncé au nom du gouvernement, qu'à partir du mois de novembre prochain, la taxe des dépêches télégraphiques, qui est actuellement de 2 fr. pour vingt mots, serait réduite à 1 fr. dans toute la France.

Cette nouvelle sera accueillie avec satisfaction par le commerce et par les familles. Le trésor, nous en sommes persuadés, n'y perdra rien : le nombre des dépêches compensera rapidement la diminution des taxes.

Que ne facilite-t-on aussi l'usage de la télégraphie aux personnes qui habitent la campagne ? Remettre la dépêche cachetée et affranchie au poste télégraphique, c'est fort bien ; mais il faut y envoyer un exprès, souvent d'assez loin, ce qui empêche temps et dépense. Pourquoi ne pas autoriser soit le piéton rural, soit le bureau de la poste à transmettre les plis dont il s'agit, comme de simples lettres, à la station télégraphique ?...

Une soirée récréative sera offerte aux membres honoraires des Sociétés Saint-Joseph et Saint-Louis de Gonzague le Jeudi 29 courant, à sept heures, dans la Grande Salle, rue de la Paix.

Hier vers onze heures du matin, un incendie s'est déclaré à Sully-lez-Lannoy dans une maison servant de cabinet et de magasin d'épicerie occupée par M. Louis Leurdan.

La perte est de 3,000 fr. ; il y a assurance à la compagnie La Nationale. La cause de cet incendie est inconnue ; on croit cependant pouvoir l'attribuer à l'imprudence d'un fumeur. Il n'y a pas eu d'accident. On signale un brigadier de douanes comme s'étant distingué d'une manière toute particulière.

Les pompes de Lannoy, Willems et Hem, avaient été amenées sur le théâtre de l'incendie.

Cours public de Chimie.

Lundi 26 avril, à 8 heures du soir.

Matières textiles végétales.

Le Chanvre : ses variétés, son rouissage, son emploi dans l'industrie. Extraction de substances minérales renfermées dans le chanvre ; feux d'artifice fabriqués avec ces substances. Préparation de l'huile cordiale.

Cours public de Physique.

Mercredi 28 avril 8 heures du soir. Les raies du spectre solaire. Belle expérience consistant à reproduire le spectre solaire avec sept feux différents.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

FAITS DIVERS

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de M. de Montalembert s'est sensiblement amélioré, et que les inquiétudes de sa famille et de ses amis sont même à peu près dissipées.

La fièvre a cessé, les maux de tête ont disparu, et l'illustre malade commence à prendre quelque nourriture. Mercredi, il a pu lire ses journaux et dicter plusieurs lettres.

Allons, disait-il en souriant, aux iniques qui l'entouraient, je vois bien que je ne puis ni vivre ni mourir.

Nous empruntons au correspondant du Times une anecdote qui a son importance historique :

Napoléon III se complait à surprendre son peuple — et plus encore ses ministres. Que de fois, il nous en souvient — les Barot, les Dufaure et tous les autres ministres des premiers temps de la présidence, n'ont-ils pas été surpris par un de ces actes qu'ils ne connaissent point avant le public et dont ils ne pouvaient se rendre compte ! Parfois, en plein conseil des ministres, sans avoir fait part de ses intentions à qui que ce fut, le prince tirait de sa poche un mystérieux papier ; puis, après en avoir donné lecture : « N'est-ce pas là, demandait-il, une bonne mesure à adopter ? » Si le conseil des ministres émettait respectueusement un avis contraire, il rempochait tranquillement la malheureuse proposition. Mais il n'était pas rare de le voir, le lendemain même, revenir à la charge et s'enquérir du ton le plus doux et si, la nuit ayant porté conseil, ses ministres n'étaient point disposés à regarder la chose plus favorablement.

Mon doux entêté, disait la reine Hortense en parlant de son fils.

Deux jeunes gens aiment la fille d'un négociant chez lequel ils sont commis. Vieux camarades, Ernest G... et Jules C... conurent leur rivalité et leur jalousie mutuelle devint de la haine. Il y a six semaines, l'un d'eux, entre dans un café, et s'intéressant à une partie de dominos contre son compétiteur, il lui cherche querelle et le soufflette. L'offense exige un duel ; il choisit le pistolet. Le lendemain deux flaccs arrivent par des voies différentes au bois de Vincennes. On avait pris d'avance toutes les mesures possibles pour, en cas de mort, assurer la fuite du survivant ; Ernest G... tire le premier, Jules C... tombe dans les bras des témoins, qui s'écrient : il est mort ! Ernest G... regarde son coupé et prend le chemin de fer pour Bruxelles. Un mois après, en lisant un journal, il apprend le mariage de son rival avec la fille de son patron. Il revient à Paris et veut trouver un des témoins qui lui confirme la nouvelle. Sa stupefaction augmente. Le témoin lui révèle alors que Jules G... n'a pas été blessé, et que, sachant l'insuccès de son adversaire, il avait fait le mort, ce dont il avait prévenu d'avance les témoins.

Une jeune ouvrière sortant joyeuse d'un des spectacles en plein vent établis à la foire aux pains d'épices, faubourg St-Antoine. Tout à coup, on la voit s'affaïsser et tomber évanouie. La foule s'empresse autour d'elle ; survient M. le docteur L... qui pratique une abondante saignée, et la jeune fille s'échappant, grâce à la présence immédiate du docteur, aux suites presque mortelles d'une congestion cérébrale, reprend l'usage de ses sens.

Pâle, faible, elle pouvait à peine marcher, et il lui fallait faire une longue course pour regagner son domicile.

Ecoutez ! écoutez ! s'écria en s'adressant à la foule l'homme qui, sur le trottoir d'un salimbanque, remplissait l'office de queue-rouge, de père... Je vais recommencer à vous conter des histoires... Mais je suis triste... Cette pauvre fille ne peut partir à pied... Allons ! pour une voiture...

Et il tendit son chapeau, dans lequel tomba l'offrande populaire.

Un flacc reconduisit la jeune fille chez elle.

On curieux incident s'est produit récemment à Saint-Petersbourg. Un commis de la Banque avait à transporter à la poste, 2,200,000 roubles. Il envoya chercher un flacc, où il fit mettre le somme qu'il avait à transporter ; mais, se rappelant qu'il avait oublié son portefeuille à son bureau, descendit de voiture, ferma la portière et remonta à son bureau pour l'y chercher.

Quelle ne fut pas sa stupefaction, en redescendant, de trouver la voiture partie. Grand émoi. On avertit la police et quelques instants après on retrouva le cocher se rendant tranquillement à sa destination. En entendant la portière se fermer il avait cru que son voyageur s'était installé dans la voiture et était parti au petit trot.

On écrit au Progrès de l'Aisne : « Un drame épouvantable vient de jouer l'émoi dans la commune de Langny, canton de Villers-Catterets. »

Hier soir, un cultivateur de cette commune, le sieur Manchet, pour une cause que nous ignorons encore, a porté violemment plusieurs coups de coutelet à la tête de sa femme ; le ferme est brisé et la victime est dans un état étonnant à l'heure où nous écrivons. Le médecin, à l'aide d'un rasoir, a voulu ensuite se suicider en se coupant le cou.

La justice, accompagnée de deux médecins, s'est rendue sur les lieux du crime. — Le meurtrier qui surviva, croit-on, à ses blessures, doit être transporté à l'Hôtel-Dieu de Soissons. »